

C
O
L
L
E
C
T
I
F



N
A
T
I
O
N
A
L

D
E
S

CAHIER DES CHARGES DU CONTRÔLE ANTIDOPAGE D'UNE ÉPREUVE CYCLISTE ROUTE / VTT / CYCLO-CROSS

A
C
T
I
V
I
T
É
S



V
É
L
O



Référent antidopage J.Woiffliard. 28/09/2022

Contrôle Antidopage :

proximité de la ligne d'arrivée, prévoir un lieu pour le contrôle antidopage, 500 mètres maximum.

Dans le cas ou le lieu est plus éloigné, prévoir 1 à 2 véhicules pour effectuer la liaison du lieu d'arrivée au local du contrôle.

Le lieu de contrôle doit comprendre :

1. Une salle d'attente avec des chaises ou bancs en nombre suffisant, pour quinze à vingt personnes, une table pour poser les boissons (eau et jus de fruits), gobelets, serviettes en papier ou essuie-tout, sacs poubelle pour recueillir les bouteilles vides et si possible un frigidaire surtout l'été.
2. Une salle de travail pour le ou les médecins avec une grande table ou deux petites :
 - Une pour disposer les packs de flacons et gobelets.
 - Une pour le médecin pour remplir le procès-verbal du contrôle.
 - Trois chaises (pour le médecin, l'athlète et accompagnateur pour les mineurs)
3. Des WC attenants aux salles, ces WC ne servent que pour le médecin et l'athlète contrôlé, en aucun cas pour les accompagnateurs. Prévoir dans ce lieu des serviettes en papier, un sac poubelle afin de jeter les gobelets après usage.

- Les salles doivent être fermées. La salle d'attente doit communiquer avec la salle du médecin ou être proche de celle-ci ainsi que des WC.

Le couloir séparant les différentes salles, ne doit pas être accessible à d'autres personnes.

- Les boissons sont en bouteille en verre si possible ou en canette métallique et non alcoolisée et sans caféine, les bouteilles doivent être fermées et ne pas avoir été ouvertes auparavant. Seul l'athlète ou le médecin peut les ouvrir.

- **Prévoir une douzaine de personnes, moitié hommes et femmes possédant une licence FSGT validée** pour accompagner les athlètes sur le lieu du contrôle.

Ces personnes doivent être disponibles à tout moment de la compétition et rester à disposition du délégué Fédéral.

- Ces personnes seront formées par le délégué Fédéral dès qu'un contrôle est prévu, et présentées par la suite au médecin préleveur avec lequel ils auront un entretien.

- Prévoir des chemises en papier et stylos pour les accompagnateurs. (A la charge du délégué fédéral FSGT, ou de l'organisateur).

- Prévoir deux (2) panneaux d'affichage, un à la ligne d'arrivée et l'autre au lieu du contrôle afin de pouvoir afficher les noms des sportifs contrôlés.

Dans le cas où il n'y a pas de structure correspondante au lieu décrit ci-dessus, le contrôle peut se faire soit dans une caravane, soit dans un camping-car ou bien dans deux tentes fermées.

Une réservée uniquement au contrôle, et la deuxième est réservée aux sportifs et accompagnateurs comme salle d'attente.

Bien flécher l'itinéraire de la ligne d'arrivée au lieu de contrôle.